



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ D'AUSCULTATION ET DÉCISION N° DM-20-236
DIMENSIONNEMENT DE CHAUSSEES EN DATE DU 10 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ ;

VU la consultation engagée auprès de plusieurs prestataires ;

CONSIDÉRANT l'offre de l'entreprise ESIRIS IDF INFRA pour la mission d'Auscultation et dimensionnement de chaussées, ressortie économiquement la plus avantageuse ;

D É C I D E

DE SIGNER un accord-cadre à bons de commande pour la mission d'Auscultation et dimensionnement de chaussées avec l'entreprise ESIRIS IDF INFRA sise 8, rue des Chênes Rouges- 91580 ETRECHY, représentée par Monsieur Sébastien PAJON, son président, pour une durée d'un an, reconductible 2 fois par période d'un an sans que la durée totale n'excède 3 ans et pour un montant maximum annuel de **13 000 HT**, soit 15 600 € TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201010-lmc1H7792H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/10/2020 Date de Publication : 12/10/2020
